

Les vétérans des Archers du soleil aux championnats de France



■ Les deux tireurs sélectionnés et la présidente.

Deux des plus anciens tireurs du club des Archers du soleil sont partis, ce week-end, aux championnats de France de tir à l'arc à Tulle, en Limousin. Non pas plus anciens par l'âge mais par leur fidélité au club frontignanais.

Même s'ils sont en catégorie vétéran, Jean-Philippe Communaudat et André Arnal n'en restent pas moins très actifs. L'un est vice-président et l'autre secrétaire du club. L'un tire en arc à poulies et l'autre en arc classique. L'un tirera à 50 m sur un blason de diamètre 80 cm et l'autre à 70 m sur un blason plus gros de 122 cm.

Ces deux archers partent en outsider et ne peuvent donc que progresser au classement. En effet, André s'est qualifié 31^e sur les 51 retenus avec 563 points de moyenne sur l'année (son meilleur score étant de 571) retenus et Phiphi (pour les intimes) 32^e sur 35 avec 655 de moyenne (666 est son record). Il leur suffirait donc de reproduire leur

meilleure performance individuelle ou de l'améliorer pour créer la surprise.

Bons tirs aux deux "piliers" et c'est la présidente du club, Yolande Communaudat, qui les coachera pour cette occasion. Persévérance, acharnement, régularité et volonté sont synonymes de réussite. Leur qualification pour Tulle en est la preuve, leur résultat en sera la concrétisation. Une leçon d'apprentissage pour la génération montante du club.